### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ŒUVRES DU CRP

### 1. La source de l'œuvre

- a. Y a-t-il un auteur autochtone ayant contribué à l'œuvre?
  - i. Le cas échéant, est-ce que la personne autochtone en question dépeint dans son œuvre la communauté dont elle est issue ou qu'elle connaît bien?
- b. Un anthropologue a-t-il contribué à l'œuvre?
- c. Toute personne ayant vécu en communauté autochtone ou les ayant étudiés a-t-elle collaboré à la rédaction de l'œuvre?
- d. L'œuvre est-elle illustrée par un Autochtone?
- e. L'éditeur est-il habitué à éditer des œuvres « à caractère autochtone ».

#### 2. La date de l'œuvre

- a. S'agit-il d'une œuvre ayant été publiée avant 2015 (avant « l'ère de la réconciliation »)?
- b. S'agit-il d'une œuvre ayant été publiée avant 2000?
- c. L'œuvre a-t-elle été rééditée récemment?

# 3. La terminologie utilisée

- a. Les termes se retrouvant dans le titre, la préface ou l'endos de l'œuvre sont-ils désuets aujourd'hui? Par exemple, retrouve-t-on les termes « Indiens », « peaux rouges » ou « sauvage »
  - i. Chaque terme doit être évalué selon son contexte. Si l'œuvre a pour objectif, par exemple, de décrier les injustices de la Loi sur les Indiens, le terme « Indien » ne sera pas péjoratif dans ce contexte.
- b. Les noms des personnages sont-ils originaux et authentiques, ou plutôt ridicule?
  - i. Certaines œuvres ridiculisent les totems ou les noms donnés tels que « Aigle bleu » en donnant des noms tels que « Ours mal séché » ou « Poisson mal habillé ». Dans ce cas, ces termes sont péjoratifs et ridiculisent les perspectives autochtones.
  - ii. Dans ce cas, il est pertinent de faire des recherches Internet supplémentaires sur les totems et les noms autochtones.
- c. Les noms des familles et des communautés sont-ils bien utilisés? Par exemple, utilise-ton « Esquimaux », « Montagnais », « Inuits » de façon à ce qu'ils puissent être interprétés comme péjoratif eu égard au contexte de l'œuvre?
  - i. Cela s'étend jusqu'au terme en soi et à son orthographe (comme Inuits).

Plus le vocabulaire est inadéquat, plus l'appréciation est moindre. Il y a toutefois une certaine gradation quant au caractère péjoratif des termes. En effet, certains Autochtones considèrent que « Amérindien » ou « Indien » est plus personnalisé, donc adéquat pour eux. Il s'agit donc d'une analyse au cas par cas.

## 4. Les sujets traités

- a. À la lumière de la source de l'œuvre, est-ce que les sujets traités semblent être ou sont susceptibles d'être relatés sous un point de vue colonial?
  - i. Ce critère est d'autant plus pertinent lorsque la source de l'œuvre est exclusivement européenne.
- b. Les sujets traités sont-ils relatés de paire avec des sujets connexes?

i. Par exemple, les pensionnats autochtones sont-ils traité de paire avec les traumatismes psychologiques, intergénérationnels ou culturels?

Plus un sujet est développé de façon complète par des acteurs ayant vécu ou étudié l'histoire, plus l'œuvre obtient une appréciation forte.

#### 5. La reconnaissance de l'œuvre et de l'artiste au sein des communautés autochtones

- a. L'œuvre a-t-elle gagné des prix? Si oui, est-ce des prix dédiés aux œuvres autochtones?
- b. L'œuvre est-elle répertoriée dans des banques de données crédibles telles qu'à la Bibliothèque d'Odanak ou la librarie Hannenorak?
- c. Est-ce que les critiques sont favorables à l'œuvre?
- d. Parle-t-on de l'œuvre sur Internet ou sur les réseaux sociaux?

Si l'information est difficile à trouver, cela a un impact négatif sur l'appréciation de l'œuvre.

# 6. L'œuvre est-elle un classique?

- a. Y a-t-il eu des adaptations cinématographiques? Si oui, est-elle conforme à l'œuvre écrite et est-ce qu'il y a eu la participation d'Autochtone sur le plateau?
- b. L'œuvre écrite comporte-t-elle tout de même des préjugés?
  - i. Par exemple, Hiawatha est un classique Disney. Toutefois, on portait les Autochtones avec des vêtements et des coiffes inadéquats.

Le traitement du classique est ce que l'on cherche à analyser ici.

### 7. Les illustrations de l'œuvre sont-elles susceptibles de renforcer des préjugés?

a. Par exemple, est-ce que les vêtements ou les silhouettes des personnages sont illustrés selon une vision colonialiste et arriérée?

# 8. L'œuvre a-t-elle été traduite ou rédigée en une langue autochtone?

a. Si l'œuvre comporte des termes en langues autochtones, l'appréciation est plus forte.

Attention : ce critère n'est pas déterminant, considérant le génocide culturel survenu.